



Le 24 juin 2016

INFO-NÉGO : CONSEIL DU TRÉSOR

Négociations avec le Conseil du Trésor : l'AFPC réclame de meilleures conditions de travail

Les membres de l'AFPC qui travaillent au gouvernement fédéral viennent de conclure une semaine de négociations avec leur employeur. Après plus de deux ans à la table de négociation et peu de progrès réalisés, les équipes de négociation du syndicat ont vivement recommandé au Conseil du Trésor d'apporter de « réels changements » qui tiendront compte de l'importance des services publics dispensés par les membres de l'AFPC.

Réaménagement des effectifs

Le Conseil du Trésor est d'avis que l'Appendice sur le réaménagement des effectifs ne nécessite pas de changements majeurs. Or, nous sommes tout à fait en désaccord avec cette position compte tenu du stress et des bouleversements qu'ont vécus bon nombre de nos membres pendant quatre années de coupes et de mise à pied dans les services publics.

L'AFPC avait présenté de nombreuses revendications visant à garantir que l'ARE soit appliqué de manière juste, transparente et impartiale. Le Conseil du Trésor est resté sur sa position : ne rien changer au libellé actuel.

« C'est toute une claque pour l'AFPC! Surtout de la part d'un gouvernement libéral qui a promis, durant la campagne électorale, de restaurer le respect envers les fonctionnaires, » a déclaré Robyn Benson, présidente nationale de l'AFPC.

Congés de maladie

Nous demeurons opposés à la proposition de l'employeur de remplacer nos congés de maladie par un régime d'invalidité de courte durée (ICD). Nous continuons également de revendiquer le renouvellement ou l'amélioration du régime actuel de congés de maladie.

Lors d'une réunion tenue cette semaine, le Comité sur les enjeux communs, regroupant des porte-parole des cinq équipes de négociation de l'administration publique centrale, a souligné que tout régime ICD doit être intégré à la convention collective.

EB

Afin de corriger l'iniquité stagnante des salaires, nous avons réclamé le rajustement des salaires en fonction du marché. Nous avons ratifié des dispositions administratives concernant le congé de bénévolat et le congé personnel.

FB

Nous avons clairement fait comprendre à l'employeur que nous réclamons un régime de retraite équitable. Notre équipe a également proposé une période de repas payé et le rajustement des salaires à parité avec le personnel d'autres organismes d'exécution de la loi.

TC

Notre objectif : éliminer les disparités salariales. Notre revendication salariale repose sur les commentaires des membres TC de l'ensemble du pays recueillis par l'équipe au cours des deux dernières années de négociation.

SV

À l'issue de quatre jours de négociations avec le Conseil du Trésor, l'équipe a pu faire quelques avancées sur certains sujets, mais l'employeur n'a pas changé de position sur les dossiers plus importants. Il n'a pas non plus répondu à notre demande d'étude sur la rémunération proposée au mois d'avril dernier, mais a promis de le faire à la prochaine séance de négos.

PA

Notre équipe de négociation a fait une présentation à l'employeur au sujet de l'importance des services de garde à l'enfance abordables. Nous avons également présenté nos revendications sur les salaires, la protection des dénonciateurs, les pauses durant les heures supplémentaires, la rémunération d'intérim, la violence en milieu de travail et la surveillance électronique. Nous avons également passé en revue toutes les questions en suspens. Les deux parties ont entériné une modification mineure aux articles sur les congés personnels et le congé de bénévolat.

